

## **BROCANTES DDS**

### **REGLEMENT**

L'événement n'est pas un marché, ni une braderie et sont donc interdits : les produits neufs, les fonds de magasins, la vente d'animaux, les vêtements, les produits vendus sur les marchés publics, les stands à caractère philosophique, religieux ou politique, la vente de nourriture ou des boissons alcoolisées ou non. Seulement les organisateurs se réservent le droit d'exploiter des stands de nourriture et boissons.

- PAS ARRIVER SUR LE SITE OU LES ENVIRONS du Lotto Mons Expo AVANT 10H → TRES IMPORTANT !!

- DEBALLAGE ENTRE 10H ET 12H.

NE PAS COMMENCER A REMBALLER AVANT 17H.

Les brocanteurs sont priés en arrivant de payer une caution de 10€ qui leur sera restituée en partant. Vos déchets, cartons, poubelles doivent impérativement être enlevé par vos soins lors du démontage.

Les heures de déballage seront fixées sur le bulletin d'inscription et doivent être respectées par tout le monde sans exception.

La personne responsable de la place de brocante doit être obligatoirement présente sur place et ne peut pas surlouer son stand.

Vos déchets, poubelles et cartons doivent impérativement être enlevés par vos soins lors du démontage.

CE REGLEMENT POURRA ETRE MODIFIE A TOUT MOMENT PAR L'ORGANISATEUR.  
L'ORGANISATEUR DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS D'ACCIDENT, DE VOL OU DE PERTE D'OBJETS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.